



Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2022
Banque de la République d'Haïti
BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Ce rapport contient 57 pages



Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex



7, rue Lechaud, Bourdon
Port au Prince
Haïti

Banque de la République d'Haïti

Siège social : BP 1570 - Port au Prince - Haïti
Capital social : 50 000 000 Gourdes

Rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 30 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale), au 30 septembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces états financiers ont été arrêtés par le Gouverneur le 15 novembre 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints, comprenant un bilan, un compte de résultats, un état de variation des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie et des notes annexes pour l'exercice clos à cette date ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et tel que précisé dans les notes des états financiers pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque centrale;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;

Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la Banque à cesser son exploitation;

Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense et Port au Prince, le 17 novembre 2023

KPMG S.A.



Valéry Foussé

Associé

Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables



Mireille Mérové-Pierre

Managing Partner

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

États Financiers annuels

30 septembre 2022

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2022

Pages

États financiers

États Financiers annuels	1
Note 1 – CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITÉS	8
2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES	9
4) AVOIRS EN OR	25
5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)	25
6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	27
7) PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX	31
8) PLACEMENTS LOCAUX	31
9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS	32
10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS	34
11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES	35
12) IMMOBILISATIONS	36
12) IMMOBILISATIONS (SUITE)	37
13) AUTRES ACTIFS	38
13) AUTRES ACTIFS (SUITE)	39
14) BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	39
15) COMPTES D'ENGAGEMENTS	40
15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)	41
15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)	42
16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI	43
16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI (SUITE)	44
17) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT HAÏTIEN SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX	44
18) UTILISATION DE DROITS DE TIRAGES GARANTIS PAR LES PLACEMENTS	45
20) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS	50
21) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES	51
22) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	52
23) PROCÉDURE JUDICIAIRE	52
24) ENGAGEMENTS HORS BILAN	52
25) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	53

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
 Bilans
 30 septembre 2022 et 2021
 (Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2022	2021
<u>ACTIF</u>			
Avoirs en or	4	11,454,741	9,880,754
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	5	17,612,887	16,790,985
Avoirs en monnaies étrangères	6	213,896,621	227,578,322
Participations dans les organismes internationaux	7	9,330,558	7,720,336
Placements locaux	8	275,000	275,000
Prêts et avances au gouvernement et aux collectivités	9	292,824,287	219,943,026
Prêts et avances aux particuliers et aux autres Institutions	10	3,636,837	3,904,806
Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	11	20,221,817	21,365,734
Immobilisations	12	7,339,024	6,245,861
Autres actifs	13	16,475,024	16,648,212
TOTAL ACTIFS		593,066,795	530,353,036
<u>PASSIF</u>			
Billets et monnaies en circulation	14	133,410,524	108,669,820
Comptes d'engagements	15	304,182,294	257,405,590
Engagements envers le FMI	16	53,549,597	49,913,905
Contributions et engagements de l'Etat Haïtien sur Participation au capital des organismes financiers Internationaux	17	11,069,514	9,191,392
Utilisation de droits de tirages garantis par les placements	18	-	7,101,396
Autres passifs	19	87,738,378	75,133,178
Capital et réserves		3,116,488	22,937,755
TOTAL PASSIFS + CAPITAUX PROPRES		593,066,795	530,353,036

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2022	2021
Revenus d'intérêts			
Placements à l'étranger		6,003,132	4,293,873
Produits de placements, prêts et avances à l'Etat Haïtien		14,020,119	17,549,901
Prêts au personnel et institutions financières		427,519	495,822
Autres		201,686	179,845
		20,652,456	22,519,442
Frais d'intérêts			
Obligations BRH		2,433,485	2,960,738
Bons BRH		160,885	121,420
Emprunts étrangers		2,417	102,970
Autres		124,392	102,357
		2,721,179	3,287,486
Revenus nets d'intérêts	20	17,931,277	19,231,956
Résultat sur portefeuille de valeurs mobilières			
Gain (pertes) sur ventes des valeurs immobilières		(1,233,232)	1,657,755
Dividendes		148,598	78,244
		(1,084,633)	1,735,999
Produit net bancaire		16,846,643	20,967,955
Commissions et autres		3,119,851	858,419
Résultat Opérationnel		19,966,494	21,826,374
Charges d'exploitation générale			
Rémunérations et charges sociales	21	7,320,176	18,675,221
Dépenses administratives		1,209,571	1,140,666
Entretien de la circulation fiduciaire		824,334	712,438
Dotation aux amortissements		371,395	415,991
Dépenses relatives à la gestion des actifs		305,959	227,913
Dons		100,822	74,011
Provisions pour mauvaises créances	10b	255,673	-
Autres dépenses		44,497	60,338
		10,432,428	21,306,578
Revenus nets de l'exercice		9,534,067	519,797

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

État de variation des capitaux propres

Exercice terminé le 30 septembre 2022

(En milliers de Gourdes haïtiennes)

	Capital (note 22)	Réserves spéciales	Réserve légale	Réserve de réévaluation Or (note 4)	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus- values latentes sur portefeuille de placements	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Gains et pertes actuarielles sur engagement s Couverture d'assurance	Autres réserves	Total capitaux propres
Solde au 1er octobre 2021	50,000	(9,297,022)	350,618	5,618,589	30,227,019	(1,442,180)	719,004	(4,548,906)	-	1,260,632	22,937,755
Résultat net de l'exercice	-	9,534,067	-	-	-	-	-	-	-	-	9,534,067
Dividendes à payer à l'État		(129,949)									(129,949)
Résultat de change					11,098,083						11,098,083
Autres éléments du résultat global											
Gain/(perte) résultat de la réévaluation de l'Or et des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				1,573,987		(46,452,600)					(44,878,613)
Réévaluation du passif des engagements post emploi-indemnités de départ à la retraite-prestation définies / Ecart actuariel fonds de pension/								964,024			964,024
Réévaluation du passif des engagements sur couverture médicale du personnel									3,591,121		3,591,121
Solde au 30 septembre 2022	50,000	107,097	350,618	7,192,576	41,325,102	(47,894,780)	719,004	(3,584,882)	3,591,120	1,260,632	3,116,488

Les notes aux états financiers font partie du présent état

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

État de variation des capitaux propres

Exercice terminé le 30 septembre 2021

(En milliers de Gourdes haïtiennes)

	Capital (note 22)	Réserves spéciales	Réserve légale	Réserve de réévaluation Or (note 4)	Réserve de réévaluation de change	Réserve pour plus-values latentes sur portefeuille de placements	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Gains et pertes actuarielles sur engagements de retraite	Autres réserves	Total capitaux propres
Solde au 1er octobre 2020	50,000	(9,299,897)	298,638	2,978,553	24,153,831	2,446,474	719,004	(6,091,121)	1,260,632	16,516,114
Résultat net de l'exercice	-	519,797	-	-	-	-	-	-	-	519,797
Dividendes à payer à l'État		(464,941)								(464,941)
Virement à la réserve légale		(51,980)	51,980				-			
Résultat de change					6,073,188					6,073,188
Autres éléments du résultat global										
Gain/(perte) résultat de la réévaluation de l'Or et des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				2,640,036		(3,888,654)				(1,248,618)
Réévaluation du passif des engagements post emploi-indemnités de départ à la retraite-prestation définies / Ecart actuariel fonds de pension								1,542,215		1,542,215
Solde au 30 septembre 2021	50,000	(9,297,021)	350,618	5,618,589	30,227,019	(1,442,180)	719,004	(4,548,906)	1,260,632	22,937,755

Les notes aux états financiers font partie du présent état

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2022	2021
Activités d'exploitation			
Revenu net de l'exercice		9,534,067	519,797
Eléments de conciliation du revenu net aux liquidités résultant des activités d'exploitation			
Dotations aux amortissements nets des régularisations	12	371,395	415,991
Provisions pour pertes de valeur sur prêts		255,674	-
Effet de change suite à la réévaluation de la participation des organismes financiers inter.		8,854,529	(1,287,798)
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation			
Augmentations des prêts et avances, net		(45,967,981)	(76,959,019)
Billets en monnaies en circulation	14	24,740,705	12,435,732
Engagements en devises	15	21,799,660	57,750,825
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux	17	7,438,527	3,102,332
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		15,655,906	17,738,345
Dépôts du Gouvernement Central	9	29,228,626	6,839,780
Engagements envers les autres institutions		1,571,704	5,403,459
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		7,931,497	47,875,312
Liquidités provenant des activités d'exploitation		81,414,308	73,834,756
Activités d'investissement			
Augmentation des placements étrangers		(45,836,521)	(66,199,311)
(Augmentation) diminution des placements locaux		(43,368,586)	-
Acquisitions d'immobilisations	12	(1,395,448)	(735,245)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(90,600,555)	(66,934,556)
Augmentation (Diminution) nette des liquidités		(9,186,247)	6,900,452
Liquidités au début de l'exercice		30,290,208	23,389,756
Liquidités à la fin de l'exercice	6	21,103,961	30,290,208

Les notes aux états financiers font partie du présent état.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

ORGANISATION

Note 1 – CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITÉS

La Banque de la République d'Haïti (BRH), dont le Siège est sis à la rue du Quai à Port-au-Prince (Haïti), est un organisme public autonome, constitué par l'État Haïtien, par la loi du 17 août 1979, modifiée en ses articles 9 et 17 par le décret du 28 mars 1985. Son capital social n'est pas divisé en actions. Il est détenu par l'État Haïtien et peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

La loi du 17 août 1979 portant création de la BRH stipule en son article 6 que celle-ci est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaies reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'organisation de la Banque Centrale n'a pas connu de changement significatif au cours de l'exercice écoulé.

1) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

1.1 Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2022

Les états financiers de la Banque de la République d'Haïti ont été élaborés conformément au plan comptable tel qu'organisé par les dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et suivant la méthode de comptabilité d'exercice.

Les opérations sont comptabilisées et présentées selon les règles et méthodes comptables définies par le plan comptable adopté par la BRH par référence à la loi organique et aux principes généralement admis pour la comptabilisation des opérations de Banque, adaptés aux spécificités de ses opérations de Banque Centrale, tels que décrits ci-après.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

1) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

1.1 Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2022 (suite)

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception de l'or, l'argent monétaire, et du portefeuille de placements qui sont évalués selon les modalités décrites ci-dessous.

La monnaie fonctionnelle et de présentation est la gourde, monnaie nationale Haïtienne. Les états financiers et leurs notes annexes sont présentés en milliers de Gourdes.

1.2 Exercice

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

1.3 Principes et méthodes d'évaluation

Les principales méthodes comptables de la Banque Centrale sont résumées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été mises en œuvre de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse en monnaies étrangères et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût en devise converti en gourdes au taux de clôture.

b) Avoirs en or

Les avoirs en or sont suivis sur la base de leur prix de revient en Gourdes à la date d'acquisition.

Le stock d'or monétaire est évalué en date de clôture comptable en fonction des cours de l'once sur la place de Londres. Les écarts de réévaluation positifs qui en résultent sont comptabilisés dans un compte d'écart de réévaluation présenté au sein des capitaux propres.

En cas de moins-value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation des avoirs en or est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et engagements en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au cours de clôture de l'exercice pour les opérations de bilan et au cours du jour de la transaction pour les opérations de résultat. Les gains ou pertes de change latents et réalisés sont comptabilisés dans un compte « Réserve de réévaluation de change » au sein des capitaux propres, conformément à l'article 56 de la loi organique.

Les cours retenus à la clôture de l'exercice sont indiqués ci-après.

(En gourdes haïtiennes)	2022	2021
Dollar des États-Unis (USD)	117.7047	97.3918
Euro (EUR)	115.3741	112.7797
Droit de Tirage Spécial (DTS)	150.6478	137.2126
Once d'or	196,772.8322	169,734.4290

d) Placements en devises étrangères

Les réserves de change de la BRH sont investies en comptes à vue, en comptes à terme et dans des actifs obligataires. La BRH a choisi un système de gestion par administrateurs externes de portefeuille (*gestion déléguée*). Les gérants de portefeuille peuvent bénéficier de pouvoirs discrétionnaires ou peuvent être sujets à des limitations strictes, concernant la sélection des placements.

Ces placements financiers sont effectués dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

La variation de juste valeur est constatée directement en capitaux propres dans le compte « Réserve de plus-value latente non réalisée sur portefeuille » jusqu'à la cession ou l'échéance des titres. Les gains ou les pertes sont comptabilisés en résultat à leur date de réalisation.

Les actifs financiers (*créances et titres du portefeuille*) pour lesquels il existe des indications objectives de perte durable de valeur sont réévalués à la valeur recouvrable nette. Le montant de la perte de valeur est constaté par une dépréciation en diminution de la valeur comptable, par la contrepartie du compte de résultat.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

e) Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités

Les crédits à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût historique. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques. Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés selon le taux d'intérêt contractuel.

f) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuellement constatées par dépréciation. Les terrains ne sont pas amortissables.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à partir de la date de mise en service sur la base des durées d'usage suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durées d'usage (en mois)</u>
Terrains	non amortissable
Constructions	240
Matériel et mobilier du bureau	48
Matériel informatique	60
Logiciels informatiques	12
Matériel roulant	48
Équipements	60
Installations	60
Aménagements, extensions, agrandissement	60

Il peut être procédé de façon exceptionnelle à des réévaluations d'actifs. Ces réévaluations sont alors effectuées sur la base de travaux d'expertise réalisés par des experts indépendants. Les écarts de réévaluation ainsi constatés sont imputés aux capitaux propres au poste « Réserve pour réévaluation d'immeuble » en contrepartie des comptes d'immobilisations. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront dé-comptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

La dernière réévaluation a eu lieu en septembre 2010.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

g) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

h) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaies figurant au passif du bilan de la BRH correspond à la valeur faciale des billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques.

i) Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI

La BRH est le correspondant bancaire de l'État Haïtien auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Elle est en même temps le dépositaire des Gourdes détenues par le FMI. En vertu de la loi du 19 septembre 1952, la Banque représente le Gouvernement Haïtien en toute négociation ou transactions avec le Fonds. Toutes les transactions entre le Gouvernement et le Fonds sont inscrits dans les livres de la BRH.

Les différences de change résultant des opérations de la BRH avec le Fonds sont supportées par le Gouvernement Haïtien et sont comptabilisées au bilan dans le compte « Avance différence de change FMI ».

Les opérations avec le FMI sont libellées dans la monnaie du FMI, à savoir le Droit de Tirage Spécial (DTS).

Les opérations et transactions de l'État Haïtien avec le FMI concernent le compte de Droit de Tirage Spécial (DTS), le compte de ressources générales et les comptes administrés, ainsi que les facilités élargies de crédit auprès de cette institution.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quotes-parts de l'État et sa souscription en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (*avoirs exclus ou recours aux crédits du FMI*).

Les tirages effectués par l'État auprès du FMI sont reçus et enregistrés dans les comptes dépôt à vue de la BRH à la Federal Reserve Bank en dollars, d'une part, et dans les comptes d'engagements envers le FMI en DTS, d'autre part. Au moment de rembourser au FMI ou de réévaluer les engagements FMI, les différences entre les montants versés à l'État et la dette vis-à-vis du FMI sont portées directement au compte « Avance Différence de change FMI ».

Les avoirs du FMI en monnaie nationale (*comptes FMI n°1, FMI n°2 et FMI compte titres*) font l'objet d'une réévaluation annuelle le 30 avril de chaque année, sur la base du cours représentatif du DTS communiqué par le FMI. Les gains et pertes de réévaluation sont inscrits dans le compte « Différence de change FMI ».

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

i) Avoirs sur le FMI engagements envers le FMI (suite)

A la clôture de chaque période mensuelle, les avoirs du FMI en DTS sont réévalués sur la base du cours du DTS/Gourdes de fin de mois.

Les DTS détenus, les tirages sur les comptes administrés et les allocations de DTS sont convertis en Gourdes sur la base du cours de change en vigueur lors des transactions. Les différences résultant de réévaluations périodiques sont portées au compte « Différence de change FMI ».

j) Participations, contributions et engagements dans les autres organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements. Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au bilan dans le compte « Réserves de réévaluation de change ».

k) Fonds de retraite

La Banque offre à ses employés un régime de retraite à prestations définies. Ce régime assure aux adhérents le versement d'une pension à la retraite. Un régime à prestations définies est un plan de retraite qui définit les prestations dont bénéficiera l'adhérent au moment de la retraite, généralement tributaires de facteurs comme le taux d'accumulation, l'âge, les années de service et la rémunération moyenne. Une évaluation actuarielle du coût du plan est effectuée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Dès que l'adhérent atteint l'âge de la retraite, sa pension est calculée sur la base de la dernière rémunération ouvrant droit à pension et la pension est soumise à un ajustement annuel pour tenir compte de l'inflation. Les gains et pertes actuariels ainsi que les différences entre les rendements attendus et réalisés des actifs sont immédiatement comptabilisés par capitaux propres de l'exercice où ils surviennent. Lorsque les avantages du plan sont modifiés ou lorsque le plan est réduit, le changement résultant dans les prestations liées aux services passés, ou le gain ou la perte dû à la réduction est comptabilisé immédiatement en résultat. Le passif au titre des retraites est comptabilisé dans la rubrique « autres montants à payer » au bilan. Le passif représente la valeur actualisée des prestations définies que la Banque doit verser, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

k) Fonds de retraite (suite)

La valeur actuelle des obligations de prestations de retraite post emploi est tributaire des hypothèses financières et actuarielles utilisées, y compris le taux d'actualisation. À la fin de chaque exercice, la Banque détermine le taux d'actualisation approprié ainsi que d'autres variables qui doivent être utilisés pour déterminer la juste valeur des obligations de retraite post emploi futures estimées. Le taux d'actualisation est déterminé sur la base des rendements des marchés à la fin de l'exercice pour des obligations de sociétés de haute qualité, et les estimations des autres variables sont effectuées sur la base du meilleur jugement de la Banque.

l) Couverture d'assurance des retraités

La Banque offre à ses retraités une couverture d'assurance nationale et internationale. Cette couverture d'assurance assure aux adhérents les prestations des services médicaux. Une évaluation actuarielle du coût de la couverture d'assurance est effectuée en utilisant les mêmes hypothèses que celles qui concernent le plan de retraite. Les gains et pertes actuariels ainsi que les différences entre les prestations attendues et réalisées sont immédiatement comptabilisées par capitaux propres de l'exercice où ils surviennent. Lorsque les avantages du plan d'assurance sont modifiés ou lorsque le plan est réduit, le changement résultant dans les prestations liées aux services passés, ou le gain ou la perte dû à la réduction est comptabilisé immédiatement en résultat. Le passif au titre de la couverture d'assurance est comptabilisé dans la rubrique « autres montants à payer » au bilan. Le passif représente la valeur actualisée des frais d'assurance que la Banque doit supporter pour ces retraités, en sus des frais d'assurance payés d'avance sur l'exercice.

La valeur actuelle des obligations liées à la couverture d'assurance est tributaire des hypothèses financières et actuarielles utilisées pour le plan de retraite des employés.

m) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'événements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

n) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif, incluant les provisions, sont évalués au coût.

o) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets et de fabrication des pièces de monnaie sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation. Les coûts des stocks de billets non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs pour leur prix de revient.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

p) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

q) Capital social

Conformément à l'article 3 de la loi du 17 août 1979 créant la Banque de la République d'Haïti, le capital social autorisé de la BRH est fixé à G 50 millions. Il peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

r) Réserves spéciales

Les réserves spéciales sont destinées à des fins d'investissement, de placement et d'extension etc. Elles sont dotées à hauteur de 65% des profits nets.

s) Réserve légale

La réserve légale est dotée à hauteur de 10% des profits nets.

t) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante : 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

GESTION DES RISQUES

La Banque investit ses avoirs en devises étrangères en tenant compte de ses objectifs macroéconomiques et financiers dans le contexte d'une tolérance au risque prédéfinie. En tant que banque centrale, elle accorde une surveillance particulière à la gestion de ses réserves de change.

Durant l'exercice fiscal écoulé allant du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022, la Banque de la République d'Haïti a évolué dans un environnement interne et externe de plus en plus volatile, notamment marqué par des tensions socioéconomiques accrues en Haïti, une forte inflation mondiale et le déclenchement de la guerre en Ukraine. Les événements extérieurs ont fait augmenter de façon notoire les risques auxquels sont exposés les placements de la banque. Nous retrouvons principalement à ce niveau les risques de liquidité, de crédit et de marchés, ce dernier comprenant les risques de taux d'intérêts et de change.

Parallèlement, la Banque a eu de nombreuses discussions, à travers son Comité d'Investissement, autour de l'allocation stratégique des actifs (SAA) en portefeuille. Des études ont ainsi été menées afin de déterminer une répartition optimale des placements qui permettrait de mieux mitiger les risques du portefeuille à terme.

Au 30 septembre 2022, le portefeuille de placements de la BRH détenu chez les gestionnaires externes est de \$ 1,731,566,059. Il est constitué de liquidités, d'obligations, d'actions (cf. : note 6) et de l'or en dépôt chez Scotiabank (cf. : note 4).

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité, dans le cadre de la gestion d'actifs financiers, fait référence à la difficulté ou à l'incapacité potentielle de vendre un titre ou de le convertir rapidement en espèces sans subir de pertes importantes. Pour la BRH, cela pourrait se traduire par une limitation de sa capacité d'intervention sur le marché et/ou une incapacité à faire face à ses obligations en devises étrangères. Une gestion prudente de ce risque sous-tend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisants et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

Aussi, la BRH doit maintenir suffisamment de réserves liquides en devises pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers :

- ✓ Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances en devises étrangères du gouvernement
- ✓ Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociables

Le tableau 1 illustre la répartition du portefeuille par niveau de liquidité selon les standards définis dans les normes IFRS. Le niveau 1 fait référence au niveau de liquidité le plus élevé dans la hiérarchie des justes valeurs.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

3) GESTION DES RISQUES (Suite)

Tableau 1: Répartition par Niveau pour Obligations

Liquidité	Juste Valeur et Intérêts courus	En %
Niveau I	1,479,608,706	85%
Niveau II	251,957,353	15%
Grand Total	1,731,566,059	100%

Les données de niveau 1 sont des prix cotés sur des marchés actifs pour des titres identiques et sont facilement disponibles sur une plate-forme de négociation électronique, une bourse reconnue ou dans les cotations de courtiers. Celles-ci sont considérées comme ayant la plus grande fiabilité et représentent les données de marché les plus transparentes et objectives. Elles ne nécessitent pas d'ajustements ou d'hypothèses significatifs et fournissent une base fiable pour l'évaluation de la juste valeur. Au 30 septembre 2022, 85% du portefeuille de placements étrangers de la Banque a une liquidité de niveau 1.

Les données de niveau 2 représentent le reliquat, soit 15% de la valeur du portefeuille à la clôture de l'exercice fiscal. Celles-ci sont considérées comme ayant une fiabilité inférieure par rapport aux données de niveau 1, mais elles sont toujours observables, directement ou indirectement. Les données de niveau 2 peuvent impliquer l'utilisation de prix d'instruments similaires en termes de caractéristiques, telles que l'échéance, la qualité du crédit et d'autres facteurs pertinents. Aussi, les données de niveau 2 peuvent également être dérivées de données de marché observables, telles que les rendements d'indices de référence, les courbes de rendement ou les écarts. Ces données sont utilisées pour estimer les justes valeurs sur la base de modèles d'évaluation reconnus, de techniques d'évaluation ou d'autres informations observables sur le marché.

Les tableaux 2 et 3 ci-dessous permettent l'analyse d'un autre indicateur de liquidité communément utilisé, le Bid-Ask Spread. Cet indicateur est calculé à partir des cours acheteur et vendeur fournis par la plateforme électronique Bloomberg.

Tableau 2: Analyse du Bid-Ask Spread

Catégorie d'Obligations	Moyenne du Bid-Ask Spread (en bps)
Obligations de Sociétés	29
Obligations Gouvernementales	25
Obligations Municipales	13
Moyenne pondérée	26

Secteur	Moyenne du Bid-Ask Spread (en bps)
Agencies	51
Basic Materials	19
Communications	17
Consumer, Cyclical	16
Consumer, Non-cyclical	25
Energy	57
Financial	30

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

Government	14
Industrial	26
Technology	21
US Treasury	11
Utilities	36
Moyenne pondérée	26

3) GESTION DES RISQUES (Suite)

Par définition, cet écart entre le cours acheteur (le Bid) et le cours vendeur (Ask) reflète le coût d'exécution d'une transaction et représente le niveau de liquidité d'une obligation. Un écart étroit indique un marché liquide, où il y a un niveau élevé d'activité commerciale, de nombreux acheteurs et vendeurs et des écarts de prix serrés. En revanche, un large écart suggère une liquidité plus faible, indiquant moins de participants au marché et des difficultés potentielles pour acheter ou vendre l'obligation.

Plusieurs facteurs contribuent à cet écart pour les obligations :

- Profondeur du marché : L'écart a tendance à être plus étroit sur les marchés avec des volumes de négociation plus élevés et une plus grande participation des participants au marché. Les marchés liquides, tels que ceux des obligations d'État ou des obligations d'entreprises bien notées, affichent généralement des écarts plus serrés.
- Qualité du crédit : Les obligations avec une qualité de crédit plus élevée ont généralement des écarts plus étroits car elles sont perçues comme ayant un risque de défaut plus faible. Les investisseurs sont plus disposés à négocier ces obligations, ce qui entraîne une liquidité accrue.
- Échéance et coupon : Les obligations avec des échéances plus longues ou des paiements de coupon moins fréquents peuvent avoir des écarts plus larges en raison de l'incertitude accrue et des volumes de négociation plus faibles.
- Conditions du marché : L'écart peut être influencé par les conditions générales du marché, telles que les fluctuations des taux d'intérêts, les facteurs économiques ou le sentiment du marché.
- Des conditions de marché incertaines ou volatiles peuvent entraîner des écarts plus larges lorsque les acteurs du marché ajustent leurs prix et leurs attentes en matière de risque.

Au niveau du portefeuille de la BRH, les moyennes des écarts sont relativement faibles et répondent aux impératifs d'une banque centrale.

Par ailleurs, le tableau 3 sur l'analyse des quartiles montre qu'au 30 septembre 2022, 75% des placements obligataires de la banque ont un écart inférieur à 29 bps, un niveau qui vient étayer le faible niveau du risque de liquidité du portefeuille.

Tableau 3 : Analyse des Quartiles des Spreads (Bid-Ask)

Quartile	BID-ASK Spread (in bps)
Q1	9
Q2	17
Q3	29

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH en termes de risque de crédit sont les suivants:

- ✓ Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles
- ✓ Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de titre ou par émetteur. Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

Comme illustré dans le tableau 4, le risque de crédit en portefeuille est faible puisque l'ensemble des placements obligataires du portefeuille de la BRH est de catégorie "Investment Grade". Cette dénomination est attribuée par les agences de notation de l'industrie aux obligations émises par les gouvernements, les municipalités et les entreprises ayant une situation financière solide, des flux de trésorerie stables et un faible niveau d'endettement. Ces émetteurs sont considérés comme ayant une plus grande capacité à respecter leurs obligations financières et sont donc perçus comme ayant un risque de défaut plus faible. Les symboles de notation spécifiques et les définitions peuvent varier d'une agence de notation à l'autre toutefois la BRH se fie à la classification suivante :

Standard & Poor's (S&P):

AAA, AA, A : Considéré comme étant "Investment Grade", AAA étant la note la plus élevée.

BBB : également considéré comme étant "Investment Grade", mais avec un risque légèrement plus élevé par rapport aux catégories les mieux notées.

Tableau 4: Ventilation du Portefeuille d'Obligations par Cotes de Crédit

Cotes de Crédit	Juste Valeur et Intérêts cours	En%
AAA	232,455,283	15%
AA+	326,938,791	21%
AA	30,063,913	2%
AA-	47,602,387	3%
A+	55,998,700	4%
A	91,353,188	6%
A-	207,220,483	13%
BBB+	328,581,373	21%
BBB	246,531,083	16%
BBB-	5,316,596	0%
Total	1,572,061,799	100%

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Le ratio d'emprise est un autre élément que la Banque surveille pour tenir compte du niveau d'exposition de l'investissement auprès des sociétés émettrices (Tableau 5). Ce pourcentage s'obtient à partir de la valeur d'une obligation spécifique et de l'encours total de la dette de cette obligation ou de cet émetteur. Un ratio élevé indique une allocation plus importante à l'émetteur obligataire spécifique, ce qui peut augmenter l'exposition de la BRH au risque de crédit si l'émetteur connaît des difficultés financières ou manque à ses obligations.

Tableau 5 : Analyse du Ratio d'Emprise

Catégorie d'Obligations	Moyenne du Ratio d'Emprise
Obligations de Sociétés	0.4%
Obligations Gouvernementales	3.0%
Obligations Municipales	0.5%
Moyenne pondérée	0.9%

Secteur	Moyenne du Ratio d'Emprise
Agencies	8.0%
Basic Materials	0.0%
Communications	0.1%
Consumer, Cyclical	0.1%
Consumer, Non-cyclical	0.2%
Energy	0.1%
Financial	0.5%
Government	0.4%
Industrial	0.4%
Technology	0.0%
US Treasury	0.0%
Utilities	0.5%
Moyenne pondérée	0.9%

À l'analyse des données, la moyenne pondérée du ratio d'emprise pour les titres détenus par la BRH au 30 septembre 2022 est de 0.9%, ce qui confirme le faible niveau d'exposition en moyenne pour la Banque.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉS

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affectent les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion de ces risques vise à contrôler l'exposition du portefeuille de la Banque dans une limite acceptable tout en optimisant son rendement financier.

3.1. Risque de taux d'intérêts

La BRH, à travers son portefeuille de placements obligataires à l'étranger, est sensible au risque de taux d'intérêts. Le Tableau 6 ci-dessous présente les indicateurs utilisés pour la quantification de ce risque.

Tableau 6: Indicateurs de risques

Portefeuille	Contribution à la Duration	Contribution à la Duration (%)	Duration (années)	BPV (\$)
A	5.08	82%	7.12	816,306
B	0.32	5%	5.44	51,630
C	0.21	3%	3.84	34,244
D	0.25	4%	3.15	39,667
E	0.14	2%	4.60	22,565
F	0.16	3%	2.46	25,137
Grand Total	6.16	100%		\$989,549

La duration est une mesure largement utilisée du risque de taux d'intérêt. Elle mesure la sensibilité du prix d'une obligation aux variations de ceux-ci. Le concept de duration repose sur l'idée que le prix d'un titre à revenu fixe, comme une obligation, évolue en sens inverse des variations des taux. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les prix des obligations baissent généralement, et vice versa. La duration quantifie cette relation et fournit une mesure numérique de la sensibilité du prix de l'obligation aux variations des taux d'intérêt. Au 30 septembre 2022, le portefeuille obligataire de la BRH avait une duration de 6.16 années.

La BPV (Basis Point Value) est une autre manière d'exprimer le risque de taux d'intérêt. Cette mesure est utilisée pour quantifier la variation en unité monétaire (dollars USD pour la BRH) d'une obligation résultant d'une variation d'un point de base (0,01 % i.e. 1bp) des taux d'intérêts. La BPV est couramment utilisée et permet aux gestionnaires de portefeuille d'estimer l'impact potentiel des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur de leurs avoirs obligataires. Au 30 septembre 2022, la BPV du portefeuille obligataire de la BRH était de 989,549 USD.

Le profil de maturités du portefeuille obligataire de la BRH fournit des informations complémentaires sur ses caractéristiques et ses risques. L'analyse de la répartition des échéances permet de tirer des enseignements sur les aspects suivants : Les obligations à échéances plus longues présentent généralement un risque de taux d'intérêt plus élevé, car leurs prix sont plus sensibles aux fluctuations des taux d'intérêts que les obligations à échéances plus courtes. Un portefeuille avec une échéance moyenne plus longue indique une volatilité potentielle plus élevée en réponse aux variations des taux d'intérêts.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Tableau 7: Profil de Maturités

Maturités	Juste Valeur et Intérêts courus
Moins d'un an	213,706,052
1 à 3 ans	188,712,683
3 à 5 ans	235,339,824
5 à 7 ans	132,398,658
7 à 10 ans	367,286,767
10 à 15 ans	499,269,901
15 à 20 ans	94,852,173
Grand Total	1,731,566,059

3.2. Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des actifs et des passifs libellés en devises étrangères, exprimés en gourdes, due aux fluctuations des taux de change. D'octobre 2021 à septembre 2022, le taux de change est passé de 97 à 117 gourdes pour un dollar américain, ce qui représente un gain lors de la réévaluation des placements de la BRH à l'étranger. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la Banque détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation aux capitaux propres.

Portefeuille d'Actions

En plus de placements obligataires, la BRH détient également un portefeuille d'actions cotées aux États-Unis. Conformément à sa politique d'investissement, la banque investit dans les marchés boursiers pour les raisons décrites ci-dessous :

- **Diversification** : Les actions présentent des caractéristiques de risque et de rendement différentes de celles des titres à revenu fixe. En diversifiant les classes d'actifs, le risque global du portefeuille en est réduit. Les actions ont tendance à bien performer pendant les périodes de croissance économique, tandis que les titres à revenu fixe peuvent mieux performer pendant les ralentissements économiques. La combinaison des deux peut aider à équilibrer la performance d'un portefeuille dans différentes conditions de marché.
- **Génération de rendements** : Les investissements en bourse ont le potentiel de générer des rendements plus élevés que les titres à revenus fixes (obligations). En investissant dans le marché boursier, la BRH vise à optimiser la performance du portefeuille, ce qui peut améliorer la performance financière globale de l'institution ainsi que renforcer son coussin de réserves de change.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Au 30 Septembre 2022 le portefeuille d'actions de la BRH était ainsi réparti :

Tableau 8: Décomposition du Portefeuille d'Actions (en USD)

Secteur	Juste Valeur	Pondération
Consumer, Non-cyclical	8 940 549	21%
Communications	8 940 333	21%
Financial	6 272 138	15%
Technology	4 535 135	11%
Consumer, Cyclical	3 562 772	8%
Funds	3 280 410	8%
Industrial	2 851 787	7%
Energy	1 811 798	4%
Diversified	876 282	2%
Basic Materials	873 357	2%
Utilities	737 024	2%
Grand Total	42 681 585	100%

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

3) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) GESTION DU RISQUE GLOBAL

Dans le cadre de la gestion des risques financiers auxquels elle est exposée, la BRH mène des analyses quantitatives supplémentaires à travers des stress tests relatifs au portefeuille de placements. Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 9.

Tableau 9 Stress test

<i>Scenario</i>	<i>Juste Valeur</i>	<i>P&L (JV)</i>	<i>P&L (%)</i>
<i>Up 200bps</i>	<i>\$1,406,916,536</i>	<i>(\$178,629,166)</i>	<i>-11%</i>
<i>Up 100bps</i>	<i>\$1,492,897,689</i>	<i>(\$92,648,013)</i>	<i>-6%</i>
<i>Up 50bps</i>	<i>\$1,538,402,932</i>	<i>(\$47,142,770)</i>	<i>-3%</i>
<i>Down 50bps</i>	<i>\$1,634,254,846</i>	<i>\$48,709,143</i>	<i>3%</i>
<i>Down 100bps</i>	<i>\$1,684,446,401</i>	<i>\$98,900,699</i>	<i>6%</i>
<i>Down 200bps</i>	<i>\$1,788,830,557</i>	<i>\$203,284,854</i>	<i>13%</i>

Les stress tests sont un outil de gestion des risques utilisé dans la gestion de portefeuille obligataire pour évaluer l'impact potentiel de scénarios défavorables sur la performance et le profil de risque du portefeuille. Ils consistent à soumettre le portefeuille à des simulations de conditions de marché extrêmes ou inattendues afin d'évaluer sa résilience. Ces informations aident à comprendre le profil de risque du portefeuille et à fixer des limites de risque. En soumettant le portefeuille à des scénarios tels que des fluctuations importantes des taux d'intérêt, des dégradations de cotes de crédit, des chocs de liquidité ou des ralentissements économiques, les tests de résistance révèlent les domaines de préoccupation potentiels et permettent aux gestionnaires de portefeuille de se concentrer sur la gestion et l'atténuation de ces risques. Ils complètent les mesures de risque traditionnelles, telles que la durée, les notations de crédit ou les écarts de rendement.

Dans le cas de la BRH, une augmentation parallèle de 1% (100bps) des taux d'intérêts ferait diminuer sa juste valeur de portefeuille de 92.6 millions alors qu'une diminution des taux du même ordre la ferait augmenter de 98.9 millions de dollars américains

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

4) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2022 et 2021.

Ces stocks d'or détenus par la BRH et confiés à des tiers sont évalués comme suit :

30 septembre 2022

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la Federal Reserve Bank	1,307.53	7,465	257,287	249,822
Or en dépôt chez Scotiabank	56,905.49	4,254,700	11,197,454	6,942,754
Total	58,213.02	4,262,165	11,454,741	7,192,576

30 septembre 2021

	En onces	Prix de revient	Juste valeur	Réserve de réévaluation Or
Or en dépôt à la Federal Reserve Bank	1,307.53	7,465	221,933	214,468
Or en dépôt chez Scotiabank	56,905.49	4,254,700	9,658,821	5,404,121
Total	58,213.02	4,262,165	9,880,754	5,618,589

La hausse du solde par rapport à l'exercice précédent résulte essentiellement de la dépréciation de la gourde. En effet, l'onze d'or exprimée en gourdes est passé de G 169,734.43 au 30 septembre 2021 à G 196,772.8322 au 30 septembre 2022. Les cours de l'or en vigueur au 30 septembre 2022 et au 30 septembre 2021 étaient respectivement de: USD 1,671.75 et USD 1,742.80 par once d'or.

Ces réserves ne portent pas intérêts.

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

La rubrique « Avoirs sur le Fonds Monétaire International » comprend la position de réserve et les avoirs en DTS de la République d'Haïti et se décompose comme suit :

	2022		2021		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Position de réserve	20,543,047	3,094,769	20,543,047	2,818,765	276,004
Avoirs en Droits de Tirages Spéciaux	96,371,132	14,518,118	101,828,977	13,972,220	545,898
Total	116,914,179	17,612,887	122,372,024	16,790,985	821,902

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

Les opérations de l'État Haïtien avec le FMI sont régies par l'article VIII des statuts du FMI. Les souscriptions des pays membres constituent la base des ressources du Fonds. À chaque pays est assigné une quote-part. Les quotes-parts souscrites sont constituées en devises par les états membres à concurrence de 25% et, en monnaie nationale, à concurrence de 75%. La position de réserve d'un pays auprès du FMI est égale à la différence entre sa quote-part et la souscription versée en monnaie nationale.

Position de réserve

La position de réserve de la République d'Haïti auprès du FMI s'analyse comme suit :

	2022		2021		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Quota FMI	163,800,000	24,676,142	163,800,000	22,475,425	2,200,701
FMI, Compte no 1	(36,290,445)	(5,467,083)	(36,290,445)	(4,979,507)	(487,576)
FMI, Compte titres	(106,966,508)	(16,114,290)	(106,966,508)	(14,677,153)	(1,437,137)
Total	20,543,047	3,094,769	20,543,047	2,818,765	276,004

La quote-part est restée stable en l'absence de décision d'augmentation par le Conseil d'Administration du FMI. La position de réserve en DTS est demeurée stable. La variation constatée est due exclusivement à l'appréciation du cours du DTS qui est passé de G 137.2126 au 30 septembre 2021 à G 150.6478 au 30 septembre 2022.

Les comptes FMI no. 1 et le compte de titres correspondent à la quote-part réglée en monnaie nationale ou sous forme de titres par l'État Haïtien. En qualité de dépositaire, la BRH tient les comptes enregistrant les avoirs du FMI en Gourdes. Ces comptes constituent des engagements de la BRH vis-à-vis du Fonds (note 16).

Au 30 septembre 2022, le compte FMI no. 1 et le compte de titres présentent respectivement des soldes créditeurs de G 5,467 millions et G 16,114 millions. En l'absence d'évolution des soldes en DTS de ces comptes, leur variation résulte exclusivement de l'évolution du cours du DTS.

AVOIR EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Au cours de l'exercice 2021, le Fonds Monétaire International (FMI) a accordé une allocation additionnelle de droits de tirages spéciaux de 156 millions de DTS à Haïti. Le solde des disponibilités en DTS 96,371 millions en 2022 et 101,829 millions en 2021 respectivement représente le net des intérêts perçus, des remboursements, des commissions et autres charges de

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

l'État Haïtien envers le FMI.

5) AVOIRS SUR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) (SUITE)

L'engagement de l'État Haïtien en contrepartie des disponibilités est reflété au poste Contributions et Engagements envers les organismes financiers internationaux, (note 17) conformément aux dispositions préconisées par le Fonds Monétaire International. L'allocation accordée antérieurement est comptabilisée aux réserves spéciales.

Le solde des disponibilités en DTS a ainsi évolué:

	2022		2021	
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes
Solde au début de l'exercice	101,828,977	13,972,220	23,349,622	2,166,519
Intérêts perçus	305,266	46,880	16,711	1,821
Allocation additionnelle DTS (note 16)	-	-	156,994,933	21,673,914
Conversion de 50% des allocations DTS en dollar USD	-	-	(78,497,467)	(10,904,806)
Remboursement prêts	(5,083,650)	(765,880)	-	-
Effet de réévaluation	-	1,369,367	-	1,038,430
Commissions payées, net	(679,461)	(104,469)	(34,822)	(3,658)
Solde à la fin de l'exercice	96,371,132	14,518,118	101,828,977	13,972,220

Les rémunérations perçues correspondent aux intérêts payés par le FMI sur les avoirs en DTS. Les commissions payées correspondent essentiellement aux intérêts versés au FMI et calculés sur la base du stock de DTS alloués à l'État Haïtien. Le stock au 30 septembre porte intérêts au taux de 2.007%.

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Cette rubrique comprend l'encaisse, les dépôts à vue et de garantie à l'étranger, les valeurs en transit et les placements en devises étrangères. Elle se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Billets, pièces de monnaie et chèques	4,620,482	5,988,137	(1,367,655)
Avoirs dans les banques non résidentes	16,483,479	24,302,071	(7,818,592)
Liquidités	21,103,961	30,290,208	(9,186,247)
Valeurs en transit sur l'étranger	46,405	3,899,110	(3,852,705)
Remises en transit en devises sur le pays	55,630	13,192	42,438
Collateral	-	3,910,002	(3,910,002)
Placements en devises étrangères	192,690,625	189,465,810	3,224,815
Total	213,896,621	227,578,322	(13,681,701)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Billets, pièces de monnaie et chèques en USD

Les billets, pièces de monnaie et chèques en devises, essentiellement en dollars, sont constitués par les encaisses détenues au Siège et au Cap Haïtien et répartis comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Billets devises guichets	34,725	17,640	17,085
Billets devises non triés	28,718	651,450	(622,732)
Billets devises caveau	4,101,656	3,953,718	147,938
Pièces devises caveau	711	589	122
Sous-total sièges	4,165,810	4,623,397	(457,587)
Billets devises Cap Haïtien	454,672	1,364,740	(910,068)
Total	4,620,482	5,988,137	(1,367,655)

Avoirs dans les banques non-résidentes

Les avoirs dans les banques non-résidentes sont essentiellement constitués des dépôts à vue en dollars américains et en euros.

Banque	En devises	2022		2021
		En milliers de Gourdes	En devises	En milliers de Gourdes
Correspondants USD				
Citibank NY	33,696,503	3,966,237	11,739,269	1,143,308
Federal Reserve	79,139,837	9,315,131	205,280,069	19,992,595
Crow Agents Bank Limited	24,420,283	2,874,382	29,876,600	2,909,736
Citibank collateral	307,410.43	36,183.652	-	-
Citibank IDA	-	-	-	-
Bladex	-	-	133	13
Bladex collateral	1,041,687	122,611.46	925,855	90,170.66
Sous-total	138,605,720	16,314,545	247,821,925	24,135,823
Correspondant EUR				
Banque de France	1,464,230	168,934	1,474,096	166,248
Total	140,069,950	16,483,479	249,296,021	24,302,071

Les dépôts à vue en dollars sont rémunérés à des taux moyens de rendement de 2.05% et 1.48% en 2022 et 2021 respectivement.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Le compte Citibank collatéral enregistre des dépôts de garantie constitués auprès de la Citibank New York en couverture d'une lettre de crédit émise sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

Placements en devises étrangères

Les placements en devises étrangères sont constitués par un portefeuille de liquidités, en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille aux États-Unis. Le portefeuille de la BRH en dollars américains est composé de liquidités et d'actifs financiers disponibles à la vente (*Bons du Trésor, Bons émis par les agences fédérales américaines, Obligations municipales et titres de sociétés*).

Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur (*valeur de marché*) par capitaux propres, les réévaluations de juste valeur au regard du prix de revient (*plus et moins-values latentes*) étant comptabilisées via un compte de réserve en attendant leur réalisation effective lors de la vente ou de l'échéance.

Au 30 septembre 2022, la composition du portefeuille s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

Placement	2022			Total
	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	
Liquidités	\$22,324,850	\$22,324,850	-	22,324,850
Sous – total	\$22,324,850	\$22,324,850	-	\$22,324,850
Obligations				
gouvernementales	\$615,291,152	\$495,193,389	\$2,643,984	497,837,373
Obligations				
municipales	\$68,654,232	\$60,593,294	\$602,210	61,195,504
Obligations de				
sociétés	\$1,269,228,663	\$1,004,322,391	\$8,706,532	1,013,028,923
Sous – total	\$1,953,174,047	\$1,560,109,073	\$11,952,726	\$1,572,061,799
Actions	\$56,522,884	\$42,681,585	-	42,681,585
Total	\$2,032,021,781	\$1,625,115,509	\$11,952,726	\$1,637,068,235
Equivalent en				
Gourdes	G 239,178,514,063	G 191,283,733,452	G 1,406,892,028	G 192,690,625,480

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

6) AVOIRS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES (SUITE)

Les justes valeurs sont déterminées à partir des données de marché (niveau 1) de données observables pour des instruments financiers similaires (niveau 2) et de données non observables pour des instruments comparables (niveau 3). Au 30 septembre 2022, la répartition par niveau pour les obligations est récapitulée à la page 16 - 3) Gestion des Risques A) Risque de Liquidité -.

L'information présentant la ventilation du portefeuille d'obligations par catégorie de rating tel que publié par Standard and Poor peut être consulté à la page 19 - 3) Gestion des Risques (suite) B) Risque de Crédit -.

Au 30 septembre 2021, la composition du portefeuille s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en dollars):

Placement	2021			Total
	Coût	Juste valeur	Intérêts cours	
Liquidités	\$29,903,162	\$29,903,162	-	29,903,162
Money Market	-	-	-	-
Sous – total	\$29,903,162	\$29,903,162	-	29,903,162
Obligations				
gouvernementales	\$660,707,282	\$650,622,218	\$2,189,100.48	652,811,318
Obligations municipales	\$62,149,660	\$63,284,474	\$582,426.11	63,866,900
Obligations de sociétés	\$1,138,498,747	\$1,132,930,304	\$9,693,891.29	1,142,624,195
Assets-backed securities	<u>\$1,035,156</u>	<u>\$1,020,200</u>	<u>\$1,145.83</u>	<u>1,021,346</u>
Sous – total	\$1,862,390,845	\$1,847,857,196	\$12,466,564	1,860,323,760
Actions	\$55,445,440	\$55,171,068	-	55,171,068
Total	\$1,947,739,447	\$1,932,931,426	\$12,466,563.71	\$1,945,397,989.71
Equivalent en Gourdes	G 189,693,850,579	G 188,251,670,816	G 1,214,141,080	G 189,465,811,895

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

7) PARTICIPATIONS ET CONTRIBUTIONS DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

La participation de l'État Haïtien au FMI est de 163.800.000 DTS (note 5) au 30 septembre 2022 *(situation inchangée depuis le 30 septembre 2016)*.

Cette participation, au même titre que les participations suivantes de l'État dans les organismes internationaux, est portée par la Banque Centrale :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Banque Interaméricaine de Développement. (BID)	3,714,730	3,073,660	641,070
Fonds d'opérations spéciales	2,149,735	1,778,744	370,991
Banque Internationale pour la Reconst. et le Dév. (BIRD)	913,154	755,567	157,587
Banque Caribéenne de Développement (BCD)	592,559	490,298	102,261
Association Internationale de Développement (IDA)	130,900	108,310	22,590
Société Interaméricaine d'investissement (SII)	1,013,870	838,901	174,969
Fonds Multilatéral d'Investissement BID	58,852	48,696	10,156
Société Internationale de Financement (IFC)	737,655	610,354	127,301
Agence de Garantie des Invest. Multilatéraux (MIGA)	19,103	15,806	3,297
Total (note 17)	9,330,558	7,720,336	1,610,222

Ces participations sont souscrites en devises ou en monnaie nationale pour le compte de la République d'Haïti.

8) PLACEMENTS LOCAUX

Cette rubrique comprend des avances de fonds accordées à la Banque Nationale de Crédit (BNC).

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Placements en titres/obligations dans les institutions financières	275,000	275,000	-
Total	275,000	275,000	-

Avances BNC

Les placements à la Banque Nationale de Crédit (BNC) sont des obligations subordonnées émises en date du 30 septembre 2010 sur une période de 20 ans au taux d'intérêts de 1% l'an selon le protocole d'accord signé en date du 29 septembre 2010 entre la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque de la République d'Haïti (BRH).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS

Cette rubrique comprend les créances détenues sur l'État Haïtien et les intérêts à recevoir. Le solde se compose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Titres du Gouvernement Central (a)	170,106,416	128,004,016	42,102,400
Avances à consolider (b)	43,741,867	42,227,760	1,514,106
Avances portant intérêts	213,848,282	170,231,776	43,616,507
Prêts FMI rétrocédé à l'Etat Haïtien (c)	24,795,818	24,795,818	-
Intérêt à recevoir sur prêt du Gouvernement Central	31,240,027	18,181,802	13,058,225
Sous total	269,884,128	213,209,396	56,674,732
Fonds de Garantie BRH (d)	38,253	31,652	6,601
Avances différences de change FMI (e)	9,901,906	6,701,978	3,199,928
Avances différences de change non supportées pour compte propre (f)	13,000,000	-	13,000,000
Total	292,824,287	219,943,026	72,881,261

a) Titres du Gouvernement Central

Suite à l'accord signé le 28 juin 2022 entre le Ministère de l'Économie et des Finances et la BRH, la totalité des encours historiques de titres du Gouvernement Central détenus par la BRH porte intérêts au taux de 7,57% l'an capitalisés depuis leur protocolisation initiale. Le capital et les intérêts sont payables en cinquante ans y compris une période de grâce de dix ans.

b) Avances à consolider

Ce montant correspond aux créances de la BRH sur l'État Haïtien qui ont fait l'objet d'une évaluation contradictoire entre les deux parties et d'un rapport de consolidation signé par le Ministère de l'Économie et des Finances et la BRH en date du 10 février 2023.

(En milliers de gourdes)	2022	2021
Avances au Trésor	10,613	17,430,306
Intérêts sur Avances au Gouvernement (i)	689,976	1,381,915
Solde du Compte Central du Trésor Public (ii)	43,041,278	23,415,539
Total	43,741,867	42,227,760

i) Intérêts à recevoir Gouvernement Central

Dans le cadre du Protocole du 10 février 2023, l'État a reconnu que l'encours des créances de la BRH s'élève à 269,88 milliards de gourdes toutefois le montant 43.74 milliards de gourdes sera arrêté dans les livres de la BRH au titre d'avances à consolider étant donné les prêts de rétrocession du FMI, les intérêts à recevoir sur les

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

titres du Gouvernement ainsi que les titres négociables et non négociables sont assortis de conditions particulières de remboursement.

L'État s'est engagé à échanger le montant des Avances à consolider à concurrence d'une valeur nominale équivalente contre un portefeuille de certificats de trésorerie totalisant 43.74 milliards de gourdes au taux de 7,57% l'an, payables en cinquante ans y compris une période de grâce de dix ans. Autrement dit, un différé de remboursement du capital et des intérêts d'une durée de 10 ans a été concédé. Il sera suivi d'une période d'amortissement de 40 ans.

ii) Compte Central du trésor

Ce poste s'analyse comme suit :

En milliers de gourdes	2022	2021	Variation
Déficit cumulé au 30/09/N-1	76,777,883	53,362,344	23,415,539
Dépenses de fonctionnement du Trésor Public	334,237,454	328,789,746	5,447,708
Recettes publiques	(291,196,176)	(305,374,207)	14,178,031
Fonds de financement(déficit) du trésor public	119,819,161	76,777,883	43,041,279

L'article 2 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH précise que la Banque a pour objet « d'exercer toutes les activités de Banquier de l'État, d'agent financier et fiscal pour toutes ses opérations de caisse et de crédit ».

Une consolidation des créances de la BRH sur l'État Haïtien a eu lieu en date du 10 février 2023 au titre des encours constatés au 30 septembre 2022.

c) Prêts rétrocédés à l'État Haïtien

Ce montant représente les gourdes versées à l'État Haïtien dans le cadre d'accords de rétrocession sur les Facilités de Crédit Rapide et la Facilité de Crédit Élargie (note 16).

d) Fonds de garanties BRH

La BRH s'est portée garante d'un programme de l'État "Chanje lavi, Chanje metye" à hauteur de G 38.25 millions.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

9) PRÊTS ET AVANCES AU GOUVERNEMENT ET AUX COLLECTIVITÉS (SUITE)

e) Avances différence de change FMI

Ce poste est constitué des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI et qui sont libellés en DTS.

Conformément à l'article 12 du décret du 1er octobre 1952 autorisant le Gouvernement de la République d'Haïti à devenir membre du Fonds Monétaire International, à la fin de chaque année fiscale, toute différence résultant des opérations avec le FMI est supportée par le Gouvernement Haïtien.

f) Avances différence de change non supportées pour compte propre

Ce poste est constitué d'une partie des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes libellés en devises tenus pour des tiers.

Conformément au Protocole d'Accord signé avec le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) le 29 septembre 2022 et la lettre de cadrage du Ministère du 30 septembre 2022, la Banque de la République d'Haïti est autorisée à enregistrer dans ses livres une créance sur le Trésor pour couvrir une partie des écarts de change non supportés pour compte propre.

10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS

Cette rubrique enregistre essentiellement les prêts et avances accordés par la Banque au personnel. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Prêts et avances au personnel (a)	4,036,883	4,032,696	4,187
Intérêt à recevoir sur prêts au personnel	1,289	17,773	(16,484)
Provisions pour créances douteuses (b)	(401,335)	(145,663)	(255,672)
Total	3,636,837	3,904,806	(267,969)

Les prêts et les avances au personnel se détaillent comme suit au 30 septembre :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Avances au personnel	2,068,988	2,049,430	19,558
Avance intégration pour Fonds de pension	7,616	9,449	(1,833)
Autres avances aux personnels	6,155	10,686	(4,531)
Effets escomptés au personnel	12,634	9,360	3,274
Prêts hypothécaires	1,880,374	1,891,406	(11,032)
Prêts relais (avance spéciale logement)	9,247	9,530	(283)
Assurance hypothécaire	51,869	52,835	(966)
Total	4,036,883	4,032,696	4,187

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

10) PRÊTS ET AVANCES AUX PARTICULIERS (Suite)

- a) Au 30 septembre 2022, les prêts aux employés portent intérêts aux taux de 4% l'an et les avances portent intérêts au taux de 4% et de 5% selon que les périodes de remboursement s'échelonnent sur 60 ou 72 mois.
- b) Cette provision se rapporte aux prêts inactifs, lesquels sont provisionnés à 100% au 30 septembre 2022 et 2021. La provision a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	2022	2021
Solde début	145,662	392,192
Récupération de provision pour perte de valeur sur prêt	255,673	(246,529)
Total	401,335	145,662

11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES

Cette rubrique enregistre les prêts et avances aux institutions financières monétaires, non monétaires et les créances rattachées. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires (a)	14,519,957	17,058,273	(2,538,316)
Bons pris en pension	2,900,000	1,700,000	1,200,000
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires (b)	2,676,957	2,469,659	207,299
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires	124,903	137,802	(12,899)
Total	20,221,817	21,365,734	(1,143,917)

- a) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières monétaires bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement de programmes et de projets de développement. Selon les protocoles d'accord signés entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 15 ans et portent des taux d'intérêts de 1.5% à 3% l'an selon les modalités de chaque prêt.

- b) Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires

Ces prêts ont été octroyés à ces institutions dans le cadre du financement du programme de Facilité de Crédit des Entreprises à l'Exportation. Selon les protocoles d'accord signés

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

11) PRÊTS ET AVANCES AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES (SUITE)

entre la BRH et ces institutions, les remboursements s'échelonnent sur une durée ne dépassant pas 10 ans et portent des taux d'intérêts de 0.5% à 6% l'an selon les modalités de chaque prêt.

Les termes d'échéance des remboursements des prêts et avances à ces institutions se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	2022
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires bancaires	3,000,118	746,603	10,773,236	14,519,957
Bons pris en pension	2,900,000			2,900,000
Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires			2,676,957	2,676,957
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions monétaires et non monétaires			124,903	124,903
Total	5,900,118	746,603	13,575,096	20,221,817

12) IMMOBILISATIONS

Les différentes immobilisations détenues par la banque ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Valeurs brutes - Immobilisations corporelles (a)	11,273,188	9,831,981	1,440,907
Valeurs brutes - Immobilisations incorporelles (b)	30,366	76,126	(45,759)
Sous - total	11,303,554	9,908,106	1,395,148
Amortissements cumulé - Immobilisations corporelles (a)	(4,334,626)	(3,940,485)	(393,846)
Amortissements cumulé - Immobilisations incorporelles (b)	(30,363)	(53,109)	22,746
Sous - total	(4,364,989)	(3,993,595)	(371,100)
Valeurs brutes - Immobilisations financières (c)	400,458	331,349	69,109
Total	7,339,024	6,245,861	1,093,157

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

12) IMMOBILISATIONS (SUITE)

(a) Les immobilisations corporelles et incorporelles se présentent comme indiqué ci-dessous au 30 septembre 2022:

(En milliers de gourdes)	Valeur brute au 30/09/2021	Acquisition	Biens complètement amortis	Autres mouvements (reclassements /régularisation s/ transferts)	Valeur brute au 30/09/2022
Terrains	968,488	-	-	-	968,488
Immeubles	2,035,115	-	-	-	2,035,115
Matériels et mobilier	47,045	13,406	(14,250)	(1,812)	44,389
Matériel informatique	196,888	24,191	(16,962)	29,609	233,726
Logiciels Informatiques	76,126	12,435	(85,262)	27,068	30,366
Matériels roulants	121,217	51,169	(28,821)	-	143,565
Equipements	455,736	54,920	(98,836)	5,755	417,575
Installations	83,579	2,797	(40,707)	-	45,669
Aménagement Ext & Agr.	44,340	-	(5,122)	-	39,218
Immobilisations en cours	3,569,678	1,490,727	-	(315,003)	4,745,402
Biens complètement amortis	2,309,894	-	289,960	187	2,600,041
Total	9,908,106	1,649,645	-	(254,197)	11,303,554

Le amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)	Cumul Amort. 30/09/2021	Amort. de l'exercice	Autres mouvements (reclassements/régularisations /transferts)	Cumul Amort. 30/09/2022
Immeubles	1,154,812	101,756	-	1,256,568
Matériels et mobilier	25,735	9,336	(13,099)	21,912
Matériel informatique	86,114	47,752	(18,114)	115,752
Logiciels Informatiques	53,110	62,516	(85,263)	30,363
Matériels roulants	49,712	35,571	(28,822)	56,461
Equipements	237,115	93,586	(99,021)	231,680
Installations	54,359	12,703	(40,707)	26,355
Aménagement Ext & Agr.	22,744	8,175	(5,122)	25,797
Biens complètement amortis	2,309,894	-	290,147	2,600,041
Total	3,993,595	371,395	-	4,364,989

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

12) IMMOBILISATIONS (SUITE)

(b) Les immobilisations incorporelles sont ainsi réparties :

(En milliers de gourdes)	Valeur brute		Autres mouvements	
	au 30/09/2021	Acquisition	(reclassements/ régularisations/transferts)	Valeur brute au 30/09/2022
Logiciels Informatiques	76,126	12,435	(58,194)	30,366

(c) Les immobilisations financières représentent des titres de Bladex (*Banque Latino-Américaine De commerce Extérieur*), titres de participation cotés aux États-Unis. Ces titres sont valorisés à la clôture à la juste valeur par le compte de résultat.

13) AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se détaillent comme suit :

	2022	2021	Variation
À recevoir sur contrat d'échange à terme de devises (a)	5,591,696	5,525,509	66,187
Remises en transit sur le pays	567,811	372,904	194,907
Stock de fournitures de bureau	21,672	20,431	1,241
Comptes à recevoir	105,799	247,665	(141,867)
Stock de pièces et de billets (b)	2,292,154	2,517,334	(225,180)
Frais payés d'avances	524,302	402,815	121,487
Dépôts de cautionnement	470	470	-
Autres	7,371,120	7,561,084	(189,965)
Total	16,475,024	16,648,212	(173,190)

(a) Au 30 septembre, la BRH est liée par divers contrats d'échange de devises avec des institutions financières locales. En vertu de ces contrats initiés dans le cadre des mesures de politique monétaire ou à la demande de ces institutions, la BRH reçoit des dollars ou des gourdes de ces institutions en contrepartie de la monnaie d'échange à un taux contractuel. Ces contrats sont conclus pour une durée de 120 jours à 5 ans à des taux d'intérêts variant de 0% à 3.50%.

Les contrats effectifs au 30 septembre 2022 se résument comme suit :

2022		2021	
A recevoir	A payer (notes 15 a1)	A recevoir	A payer (notes 15 a1)
En gourdes	5,591,696	-	5,525,509
En dollars	-	7,140,900	-
Total	5,591,696	7,140,900	6,002,704

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

13) AUTRES ACTIFS (SUITE)

b) Stock de pièces et billets

Ce poste est constitué des billets et monnaies non encore mis en circulation à la clôture de l'exercice. Les stocks de signes monétaires émis mais non encore mis en circulation sont valorisés en stocks à la clôture sur la base de leur prix de revient.

Lors de la mise en circulation, les billets et les pièces concernés sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode FIFO et comptabilisés en charges pour leur prix de revient. À la clôture de l'exercice, les billets et monnaies non mis en circulation sont traités comme des stocks. Ils font l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode FIFO.

Le stock de signes monétaires se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Stock de billets neufs	1,858,810	1,994,335	(135,525)
Stocks de pièces de monnaies	433,344	522,998	(89,654)
Total	2,292,154	2,517,334	(225,180)

14) BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	Émissions	Destructions	2022	Variation
Billets émis	117,394,411	40,160,000	(21,662,938)	135,891,473	18,497,062
Pièces de monnaie émises	1,120,432	75,600.00	-	1,196,032	75,600
Encaisse	(9,845,023)	-	-	(3,676,981)	6,168,042
Total	108,669,820	40,235,600	(21,662,938)	133,410,524	24,740,704

Au 30 septembre, les billets et pièces de monnaie émis représentent les billets et pièces de monnaie juridiquement émis, déduction faite de l'encaisse.

Au cours de l'exercice 2022, G 40.23 milliards de gourdes ont été juridiquement émis par la BRH.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS

Cette rubrique comprend les comptes de dépôts en devises et en gourdes du Gouvernement Haïtien, des institutions financières monétaires bancaires, des institutions bancaires résidentes et non résidentes, des entreprises publiques, les obligations et bons BRH émis. Elle s'analyse comme suit:

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Engagement en devises (a)	159,425,550	140,537,824	18,887,726
Engagement en monnaie locale (b)	87,872,526	70,354,308	17,518,218
Engagement envers le Gouvernement Central (c)	48,371,258	36,546,768	11,824,490
Bons BRH (d)	799,331	2,512,849	(1,713,518)
Obligations BRH (e)	7,713,629	7,453,841	259,788
Total	304,182,294	257,405,590	46,776,704

Les comptes d'engagement comprennent des comptes de dépôts à vue ouverts ou d'autres obligations envers les déposants et créiteurs à la BRH, ils sont libellés en Gourdes et en devises. Conformément à l'article 38 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH, les comptes courants ne sont pas productifs d'intérêt. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

a) Engagements en devises

Les comptes d'engagements en devises de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Engagements envers les institutions financières résidentes (a1)	155,168,766	135,314,629	19,854,137
Engagements envers les autres institutions non résidentes (a2)	-	4,050,130	(4,050,130)
Engagements envers les entreprises publiques	1,873,488	597,829	1,275,658
Chèques certifiés et comptes spéciaux Dollars	2,340,007	515,861	1,824,146
Engagements en Dollars	159,382,261	140,478,449	18,903,812
Institutions financières monétaires bancaire Euro	43,289	59,374	(16,085)
Total	159,425,550	140,537,824	18,887,726

(a1) Ce poste comprend :

(En milliers de gourdes)	2022	2021
Dépôts à vue	148,027,866	129,311,925
Compte à payer-échange de devises (13a)	7,140,900	6,002,704
Total	155,168,766	135,314,629

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

(a2) Ce poste comprend des garanties octroyées à des fournisseurs en dollars US pour le compte de l'État Haïtien. Les comptes de dépôt de l'État sont débités à la mise en place de ces garanties et les engagements envers les fournisseurs sont enregistrés.

b) Engagements en monnaie locale

Les comptes d'engagements en monnaie locale de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Dépôts à vue des institutions financières	83,779,147	67,773,224	16,005,923
Dépôts entreprises publiques	1,746,951	1,182,677	564,274
Autres dépôts	2,346,428	1,398,407	948,021
Total	87,872,526	70,354,308	17,518,219

c) Engagements envers le Gouvernement

Les comptes d'engagements envers le Gouvernement central sont constitués de comptes de dépôts, et de comptes spéciaux qui s'analysent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Dépôts Gouvernement Central (Dollar)	20,868,011	19,340,890	1,527,121
Trésor Public	-	119,340	(119,340)
Dépôts Gouvernement Central (Euro)	208,181	133,391	74,790
Dépôts Gouvernement Central (Gourde)	11,209,755	7,945,947	3,263,808
Dépôts collectivités locales (Gourde)	727,680	459,907	267,773
Sous-total Dépôts	33,013,627	27,999,475	5,014,152
Comptes spéciaux (Gourde)	15,357,631	8,547,293	6,810,338
Total	48,371,258	36,546,768	11,824,490

- *Comptes spéciaux*

Le solde se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Compte spéciaux trésor pension civile	12,076,660	6,638,535	5,438,125
Trésor publique fonds en Fideicomis	124,896	124,163	733
Fonds spécial dette publique interne	3,037,241	1,728,766	1,308,476
Fonds spécial dette externe	117,743	55,670	62,073
Autres mairies du Nord	1,091	159	932
Total	15,357,631	8,547,293	6,810,338

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

- *Compte spécial Trésor Pension Civile*

Ce compte enregistre les prélèvements effectués, sur ordre du Trésor Public, sur les recettes collectées pour le compte de l'État par la BRH. Ces prélèvements sont destinés aux fonds de pension des fonctionnaires de l'État.

- *Trésor Public, fonds en fidéicomis*

Ce compte enregistre les fonds placés en fidéicomis. Il est alimenté par des valeurs encaissées sous forme de dépôts et consignment, de cautionnement et de fonds en litige, qui sont appelés à être restitués à leur propriétaire.

d) Bons BRH

Les bons BRH sont des titres non matérialisés émis par la BRH. Ils ont comme objectif principal, le contrôle de la liquidité bancaire en permettant soit de fournir des liquidités, ou de réduire des liquidités excédentaires. Les bons sont en général émis à échéance de 7, 28 ou 91 jours et portent d'intérêts au taux de 6 % pour les bons de 7 jours, 8 % pour ceux de 28 jours et 11.5 % pour ceux de 91 jours depuis le 24 août 2022. Antérieurement, ils étaient rémunérés respectivement à 4%, 6% et 10%.

La répartition au 30 septembre est comme suit :

Échéance	2022	2021
7 jours	361,000	-
28 jours	80,000	-
91 Jours	359,000	2,548,000
Moins intérêts payés d'avance	(669)	(35,151)
Bons BRH, net	799,331	2,512,849

e) Obligations BRH

Les obligations BRH sont des titres servant à faciliter la transmission directe des taux d'intérêts, à contenir la volatilité du taux de change et à absorber davantage de liquidités du système bancaire.

Le montant de l'émission d'obligations BRH est fonction des objectifs fixés lors des réunions hebdomadaires du comité d'adjudication des bons BRH. Cet instrument de dette est émis par la BRH en utilisant les services des banques commerciales et de certaines caisses populaires comme intermédiaires, en échange de frais de commission.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

15) COMPTES D'ENGAGEMENTS (SUITE)

Le taux d'intérêt est constitué de deux composantes : l'une fixe et l'autre variable représentant le coefficient d'indexation de la période. Ce dernier est la variation du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain (TMA) entre la date d'émission des titres et leur date d'échéance. Ces intérêts sont payables à maturité.

e) Obligations BRH (suite)

L'évolution du portefeuille d'obligations est comme suit :

Obligations BRH (en milliers de gourdes)			
Echéance	2022	2021	Variation
91 Jours	7,481,187	7,273,455	207,732
182 Jours	169,569	116,604	52,965
364 Jours	62,873	63,782	(909)
Total	7,713,630	7,453,841	259,788

Les taux nominaux sur le portefeuille au 30 septembre 2022 sont comme suit :

Obligations à 91 jours	7.00%
Obligation à 182 jours	7.25%
Obligations à 364 jours	7.50%

16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2022		2021		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
DTS alloués (a)	235,502,890	35,478,039	235,502,890	32,313,966	3,164,073
Facilité Elargie de Crédit (b)	84,331,776	12,704,413	91,236,600	12,518,812	185,601
Engagements extérieurs Prêt FMI/ ECF (c)	35,626,500	5,367,061	37,030,500	5,081,051	286,009
COMPTE FMI #2	555	84	555	76	8
Total	355,461,721	53,549,597	363,769,990	49,913,905	3,635,692

a) DTS alloués

En vertu des statuts du FMI les DTS sont alloués aux pays membres au prorata de leurs quotes-parts respectives. Les DTS alloués n'ont pas varié en 2022 par rapport à 2021 et se sont maintenus à DTS 235,503,445.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

16) ENGAGEMENT ENVERS LE FMI (SUITE)

b) Facilité Élargie de Crédit

Ce poste est constitué des tirages au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de la Facilité de Crédit Rapide accordée à l'État Haïtien. En 2020, une nouvelle Facilité de 81.9 millions de DTS (US\$111,598,729) a été accordée à l'État Haïtien dans le cadre des mesures de mitigation de la pandémie Covid-19. Ces DTS ont été déposés sur les comptes de la BRH domiciliés à la Federal Reserve Bank of New-York. La BRH a rétrocédé ces Fonds à l'État en contrepartie de G 11,155,558,982. Le Ministère de l'Économie et des Finances s'engage à prendre en charge l'amortissement du prêt ainsi que les charges financières, frais et différences de change jusqu'à extinction de la dette.

Cet emprunt accuse un solde de G 12,338 milliards qui représente l'équivalent de 81.9 millions de DTS au taux du 30 septembre 2022.

Dans le cadre d'un accord de rétrocession en 2016 une balance de G 362 millions est à payer au FMI au 30 septembre 2022.

En tant qu'intermédiaire entre le FMI et l'État, la BRH reçoit les tirages en devises effectués par la République d'Haïti auprès du FMI et règle en devises les échéances. La contre-valeur en Gourdes des tirages est renversée à l'État.

c) Engagements extérieur FMI

Les engagements extérieurs FMI sont passés de 37 030 millions de DTS en 2021 à 35,626 millions de DTS en 2022 toutefois la contrepartie en gourdes a augmenté sous l'effet de la variance du taux de conversion des DTS.

17) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT HAÏTIEN SUR PARTICIPATION AU CAPITAL DES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Cette rubrique correspond essentiellement à la contrepartie au passif des participations de l'État Haïtien dans le capital des organismes financiers internationaux. Elle s'analyse comme suit au 30 septembre :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Contributions et engagement de L'État Haïtien sur participation au capital des organismes financiers (note 7)	9,330,558	7,720,336	1,610,222
Dépôts des organismes internationaux	1,738,956	1,471,056	267,900
Total	11,069,514	9,191,392	1,878,122

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

Les comptes de dépôts des autres organismes concernent exclusivement les comptes courants de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ouverts dans les livres de la BRH.

18) UTILISATION DE DROITS DE TIRAGES GARANTIS PAR LES PLACEMENTS

Sur la base de l'accord cadre régissant la gestion d'un portefeuille de placement. La BRH avait effectué des tirages de soixante-sept million deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre et seize centimes de dollars US (US\$ 67,279,554.16) équivalent à G 6,552,476,882.84 au 30 septembre 2021. Au 30 septembre 2022, la BRH a remboursé l'intégralité de la dette capital et intérêts inclus.

19) AUTRES PASSIFS

La situation dans les livres de la Banque au 30 septembre 2022 se présente comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Allègement dette FMI après catastrophe (a)	1,965,245	2,410,592	(445,347)
Provisions pour boni	209,723	195,673	14,050
Provisions pour vérificateurs externes	69,848	56,811	13,037
Provisions pour prime des caissiers	22,957	21,076	1,881
Dette actuarielle (b)	7,783,453	8,903,906	(1,120,453)
Provision pour la couverture d'assurance des retraités (c)	9,481,767	12,453,402	(2,971,635)
Provisions pour prime état de service, état de séparation et pension spéciale (d)	1,027,071	1,105,307	(78,236)
Dette PDVSA	55,708,099	42,558,855	13,149,244
Provision pour boni des retraités	1,858,338	1,817,457	40,881
Salaires à payer	11,068	12,398	(1,330)
Compte à payer	378,940	359,980	18,960
Chèque de direction	124,278	428,876	(304,597)
Fonds non sujets à emploi (e)	2,524,764	2,019,800	504,963
Divers créditeurs	5,483,399	1,813,341	3,670,058
Dividendes à verser	129,949	-	129,949
Dépôts et consignations	595	595	-
Compte transitoire dette externe	434,160	639,955	(205,795)
Autres	524,724	335,154	189,570
Total	87,738,378	75,133,178	12,605,200

(a) Allègement dette FMI après catastrophe

Ce montant correspond principalement à l'annulation de la dette du FMI dont a bénéficié l'État Haïtien en 2010 au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

Le 21 juillet 2010, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a décidé de l'annulation totale de l'encours des engagements d'Haïti envers le FMI, pour un montant de 178 millions de DTS, soit 268 millions de dollars.

A ce titre un compte bloqué intitulé « Allègement de dette du FMI après catastrophe » a été ouvert dans les livres de la BRH au nom du Gouvernement Haïtien.

Ce compte est destiné à financer des projets de reconstruction de bâtiments administratifs, de logements sociaux et de mise en place de fonds d'aide (*fonds de garantie, fonds de stabilisation des taux d'intérêts sur prêts au logement*).

(b) Dette actuarielle/Fonds de pension

La dette actuarielle correspond au montant engagé par la Banque dans le cadre du Plan de retraite du personnel (*le Plan*). Ce plan est un régime à prestations définies, créé par résolution du Conseil d'Administration en date du 3 novembre 2010 et entré en vigueur le 1^{er} avril 2011. Le plan a connu un amendement le 24 septembre 2015.

Toutes les contributions versées au Fonds de pension sont irrévocables et sont détenues séparément par la Banque dans un fonds de pension à utiliser conformément aux dispositions du Plan. Ni les contributions ni les revenus ne peuvent être utilisés à des fins autres que les prestations exclusivement réservées aux participants en activité et retraités ou à leurs ayants droit, ou à la satisfaction des obligations découlant du Plan. Au 30 septembre 2022, tous les placements du Plan étaient sous gestion externe.

	2022	2021
Obligations au titre des prestations constituées au 01/10/N-1	21,809,479	19,145,598
Coût des services rendus total au cours de l'exercice	516,289	431,319
Cotisations des employés	(204,264)	(206,858)
Écarts actuariels 2022		
<i>Changement d'hypothèses départ en retraite</i>	(2,493,335)	
Coût des services passés - modification du régime	-	
Coût financier brut	3,075,169	2,696,896
<i>Montant de l'actif du régime au début de la période</i>	10,997,702	8,216,495
<i>Montant de l'actif du régime à la fin de période</i>	14,516,599	10,997,702
<i>Produit des actifs du régime</i>	387,275	2,750,810
<i>Écarts de rendement des actifs par OCI</i>	1,529,311	(1,542,215)
<i>Coût financier net</i>	1,120,973	1,494,976
Obligations au titre des prestations constituées au 30/09/N	22,300,050	21,809,479
Valeur de marché des actifs du Fonds de pension à la fin de l'exercice	14,516,599	12,905,789
Engagement du Sponsor au 01/10/N	7,783,451	8,903,690
Charges de l'exercice pour le Sponsor exercice N	1,432,998	1,719,437

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)

Aux 30 septembre 2022 et 2021, la Banque avait une dette envers le Plan de retraite du personnel pour un montant de 7,783,451 et 8,903,690 milliers de gourdes respectivement correspondant aux obligations au titre des prestations définies déduction faite de la valeur de marché des actifs du Fonds de pension.

A cette dette s'ajoute une provision pour boni réglé par la Banque directement aux bénéficiaires du Plan de retraite du personnel pour un montant égal à 1,858,337 milliers de gourdes au 30 septembre 2022.

L'évolution des actifs du Fonds de pension a été la suivante au cours des deux derniers exercices :

Juste valeur des actifs du Plan	2022	2021
Valeur de marché des actifs du Plan à l'ouverture de l'exercice	12,905,789	8,216,495
Cotisations de l'employeur	301,696	294,548
Versement exceptionnel	1,287,517	1,908,087
Rendement effectif des actifs	(864,738)	1,048,963
Résultat de change	1,252,013	1,701,847
Cotisations des participants au Plan durant l'exercice	204,264	206,858
Prestations payées	(572,518)	(471,009)
Variations de BFR	2,576	-
Valeur de marché des actifs du Plan à la fin de l'exercice	14,516,599	12,905,789

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle au 30 septembre 2022 et 2021 sont les suivantes :

Plan de retraite du personnel

<i>(En pourcentage)</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Taux d'actualisation	14%	14%
Rendement escompté des actifs du fonds	12%	12%
Taux d'augmentation des pensions	10%	10%

Le tableau qui suit présente répartition de l'allocation des actifs du Fonds de pension du personnel au 30 septembre 2022 et 2021 :

(En milliers de gourdes)	2022	2021
Placements obligataires en USD	2,900,730	4,451,505
Placements obligataires en gourdes	3,521,946	4,736,805
Disponibilités	8,257,892	3,777,251
Dettes	(163,969)	(59,772)
Total	14,516,599	12,905,789

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)(c) Provision pour la couverture d'assurance des retraités

La banque a décidé fin septembre 2021 d'élargir la couverture médicale de son personnel aux bénéficiaires de son plan de retraite. La provision pour cette couverture a été comptabilisée à la date de la décision pour la totalité de l'engagement actuariel en résultat.

Au 30 septembre 2022 et 2021, la banque avait un engagement envers le plan d'assurance des retraités pour un montant de 9,481,767 et 12,453,402 milliers de gourdes respectivement. La variation de l'engagement par rapport à l'exercice 2021 est liée à la revue des dispositions du plan d'assurance médicale internationale et plus particulièrement une participation plus importante des retraités au paiement de la prime d'assurance annuel. L'impact de cette révision de politique a été enregistré en résultat pour un montant de 2,766,421 milliers de gourdes.

	2022	2021
Obligations au titre des prestations constituées au 01/10/N-1	14,875,111	12,449,346
Coût des services rendus total au cours de l'exercice	448,662	396,684
Cotisations des employés	-	-
Ajustement des hypothèses actuarielles	-	-
Ecarts actuariels - Impact OCI - <i>Variation du taux d'actualisation</i>	(3,302,396)	(576,253)
Coût des services passés - modification du régime - Participation des retraités à hauteur de 25% des primes à partir du 30/09/23	(2,766,421)	-
Coût financier brut - intérêts sur le passif	515,535	406,799
<i>Coût des prestations définies sur la période</i>	<i>(5,104,620)</i>	<i>227,230</i>
<i>Prestations attendues pour la période selon l'évaluation</i>	<i>(288,724)</i>	<i>(266,471)</i>
Obligations au titre des prestations constituées au 30/09/N	9,481,767	12,453,402
Charges actuarielles de l'exercice pour le Sponsor exercice N	(1,802,224)	803,483
Charge réelle de la période = prestations	183,991	124,346
Charge totale de la période	(1,618,233)	927,829

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

19) AUTRES PASSIFS (SUITE)(d) Provisions obligations fin de service et provisions spéciales

La banque garantit à ses employés éligibles à la retraite une prime de séparation et une prime d'état de service calculées en fonction du salaire et du nombre d'année de service. La provision pour obligation de fin de service reconnaît cet engagement dans les livres de la banque. Elle résulte d'un calcul actuariel.

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Provisions pour obligation fin de service	1,024,811	1,102,233	(77,422)
Provisions spéciales	2,260	3,074	(814)
Total	1,027,071	1,105,307	(78,236)

(e) Fonds non sujets à emploi

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Chèques certifiés BRH non réclamés	64,411	64,411	-
Chèques de direction BRH - non réclamés	185,870	179,272	6,598
Fonds délaissés	1,295,757	1,215,157	80,600
Chèques de direction/autres banques /val. non réclamées USD	843,720	446,169	397,552
Chèques de direction/autres banques /val. non réclamées Euros	20,729	19,899	830
Chèques en devises BRH en circ. Plus d'un an	111,453	92,219	19,234
Valeur à réclamer banques étrangères USD	2,348	1,943	405
Valeur à réclamer banques étrangères Euros	12	11	-
Valeurs saisies	463	719	(256)
Total	2,524,763	2,019,800	504,963

Ce poste enregistre essentiellement :

- des chèques (*chèques certifiés, chèques de direction et chèques en devises*) non réclamés par leurs bénéficiaires.
- les fonds délaissés sont relatifs aux comptes non mouvementés dans les banques commerciales.

Ces fonds sont transférés à la BRH qui est chargée de les conserver dans l'attente d'une éventuelle réclamation des titulaires des comptes.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

20) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS

Le résultat net d'intérêt se décompose comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
PRODUITS D'INTERÊTS	20,652,455	22,519,443	(1,866,988)
<i>PRODUITS SUR LES AVOIRS DANS LES BANQUES NON RESIDENTES</i>	147,564	6,781	140,783
<i>PRODUITS SUR PORTEFEUILLES EN TITRES</i>	5,855,568	4,287,092	1,568,476
Intérêts sur prêts au gouvernement	13,058,225	16,160,322	(3,102,096)
Intérêts sur avances au gouvernement	961,893	1,389,580	(427,686)
Intérêts sur prêts aux collectivités	-	-	-
Intérêts sur créances aux institutions financières monétaires	266,362	302,142	(35,780)
Intérêts sur prêts aux institutions financières monétaires	29,607	40,274	(10,667)
Frais additionnels perçus sur virements	-	-	-
Intérêts sur opérations SWAP / Banques locales	83,306	115,126	(31,820)
Intérêts sur avances aux entreprises publiques	2	-	2
Intérêts sur prise en pension bons BRH	118,379	64,719	53,660
Intérêts acquis/perçus sur prêts au personnel	65,390	79,197	(13,807)
Intérêts acquis/perçus sur effets escomptés	6,237	415	5,822
Intérêts acquis/perçus sur effets hypothécaires	59,572	73,624	(14,052)
Intérêts acquis perçus sur prêts relais	350	171	179
<i>PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT</i>	14,649,323	18,225,570	(3,576,247)
CHARGES D'INTÉRÊTS	2,721,178	3,287,485	(566,307)
Intérêts sur obligations BRH	2,433,485	2,975,405	(541,920)
Intérêts débiteurs sur bons BRH	160,885	121,420	39,465
Intérêts débiteurs sur lignes de crédit	2,417	102,970	(100,553)
Autres dépenses d'intérêts	124,391	87,690	36,701
PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS	17,931,277	19,231,958	(1,300,681)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

20) RÉSULTATS NETS D'INTÉRÊTS (SUITE)

Produits sur portefeuilles en titres

Les produits sur portefeuilles de titres sont constitués des intérêts sur les placements en devises à l'étranger.

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit sont essentiellement constitués par le montant de G 13,058 millions versé par le Trésor Public à la BRH en 2022 au titre d'intérêts sur sa dette interne et G 962 millions supporté dans le cadre du pacte de gouvernance signé entre la BRH et le MEF.

21) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Les rémunérations et charges sociales se détaillent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2022	2021	Variation
Salaires (a)	2,464,472	2,373,477	90,995
Frais liés à l'emploi	844,623	502,446	342,177
Bénéfices sociaux	692,993	621,340	71,653
Taxe sur masse salariale	41,832	39,035	2,797
Contributions - Fonds de retraite (b)	1,432,998	1,719,437	(286,439)
Contributions – Couverture médicale (c)	964,197	12,453,402	(11,489,205)
Contribution prestation fin de service (d)	320,309	595,068	(274,759)
Formation	152,057	59,258	92,799
Autres charges	406,695	311,758	94,937
Total	7,320,176	18,675,221	(11,355,045)

- a) Les salaires et autres compensations comprennent les salaires réguliers, les heures supplémentaires et autres gratifications.
- b) Ce compte enregistre la part employeur des contributions au fonds de pension des agents de la BRH. Cette contribution s'établit à 15% du salaire de l'employé, conformément aux règles prévues par le Fonds de Pension à laquelle s'ajoute la charge résultant de l'évaluation actuarielle annuelle des engagements de la Banque à titre de sponsor du Plan de retraite du personnel.
- c) Est comptabilisée au niveau de ce compte la charge liée à la provision constituée en vue de couvrir les primes d'assurance garanties aux retraités de la banque.
- d) Est comptabilisée au niveau de ce compte la charge liée à la provision constituée en vue de couvrir les primes de séparation et état de service garanties aux employés de la banque.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

22) OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La BRH désigne comme parties liées les membres du Conseil d'Administration, l'État Haïtien, ainsi que le personnel de direction.

La BRH est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Le Conseil est composé:

- du Gouverneur, qui remplit la fonction de Président du Conseil
- du Gouverneur-Adjoint, qui remplit la fonction de Vice-Président du Conseil
- du Directeur Général
- de deux autres membres.

Les transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont essentiellement des prêts et avances. Les membres du Conseil d'Administration ne bénéficient pas de prêts ou avances qui ne soient pas accessibles aux autres membres du personnel. Ces prêts et avances ont évolué comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2022	2021
Avances	9,092	10,978
Prêts hypothécaires	23,170	24,130
Total	32,262	35,108

23) PROCÉDURE JUDICIAIRE

Au 30 septembre 2022, la BRH suit un certain nombre de dossiers portés par devant les Cours et Tribunaux par ou contre des tiers. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques de la Banque, les positions retenues sont fondées. Aucun impact significatif dans les comptes de la Banque du fait d'un règlement des obligations éventuelles n'est à attendre.

24) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 septembre 2022, aucun engagement de garantie à des fournisseurs en faveur de l'État Haïtien n'a été souscrit par la Banque de la République d'Haïti (BRH). Ces engagements lorsqu'ils sont mis en place sont reflétés dans les engagements en devises (note 6).

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux états financiers

30 septembre 2022

25) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le protocole avec le Ministère de l'Économie et des Finances pour la consolidation des encours de dettes au 30 septembre 2022 a été signé en date du 10 février 2023.

En juin 2023, la Banque de la République d'Haïti a expérimenté une difficulté informatique qui n'a pas eu d'impact sur les comptes de 2022. Un plan d'action de remédiation est en cours.